

La direction de Merck est persuadée que le Molnupiravir va générer des profits records – et qu’aucune autorité de santé n’osera parler des effets secondaires



[Source : lecourrierdesstrategies.fr]

Par Lalaina Andriamparany

Alors que le médicament antiviral, le Molnupravir, n’a pas encore obtenu l’approbation des autorités sanitaires, le laboratoire pharmaceutique américain a déjà fait une prévision de son chiffre d’affaires suite à la vente du produit. L’entreprise pense augmenter son chiffre d’affaire de 7 milliards de dollars d’ici la fin de l’année 2022 grâce au Molnupravir. Le cas de ce médicament est d’autant plus intéressant qu’il démontre, exactement comme le vaccin, qu’une partie de l’industrie pharmaceutique ne réfléchit plus en termes de santé des individus mais de capacité à aspirer les ressources des Etats pour financer leur croissance.



500 millions à 1 milliard de dollars de ventes cette année

Depuis la publication des données démontrant la capacité du Molnupravir à réduire de moitié le risque d’hospitalisation et de décès chez les personnes immunodéprimées, l’antiviral est suivi de très près. Dans un monde raisonnable, il faudrait d’abord que l’entreprises réponde à toutes les objections faites à l’utilisation rapide du médicament, à commencer par les effets secondaires que certains soupçonnent d’être très importants.

Les conseillers de la Food and Drug Administration (FDA), autorité sanitaire américaine, vont se réunir en novembre pour étudier la demande d’autorisation de Merck L’entreprise pharmaceutique est persuadée qu’elle obtiendra rapidement le feu vert pour la commercialisation du Molnupravir, et elle le répète jusqu’à ce que cela devienne une prophétie auto-réalisatrice.

Comme, nous l’avons déjà évoqué dans nos colonnes, derrière la pilule anti-COVID de Merck se cache un gros conflit d’intérêts – le lobbying de Merck a obtenu un pré-achat de la part du Département de la Santé américain pour 1,7 milliard de dollars. Très optimiste, le directeur général de Merck, Robert Davis, a partagé dans une interview la prévision du groupe concernant le

chiffre d'affaires généré par la vente du médicament.

Il pourrait être de 500 millions à 1 milliard de dollars pour cette année, et de 5 à 7 milliards de dollars d'ici la fin de l'année 2022. Il s'agit d'une estimation basée sur les contrats de pré-achat signés. Robert Davis pense que la demande va exploser.

Cette année, Merck envisage de produire 1 million de traitements, un chiffre qui pourrait tripler ou quadrupler en 2022.

Malgré les effets secondaires plusieurs accords déjà signés avec différents pays

Merck prévoit également d'octroyer une licence de vente à des fabricants de médicaments génériques. Ces derniers vont produire des versions génériques de l'antiviral pour les pays à revenu moyen ou faible.

Merck a déjà accepté de livrer 1,7 million de doses d'antiviral au Département américain de la Santé qui s'est engagé à acheter pour 1,2 milliard de dollars du produit s'il recevait de la part de la FDA une autorisation de mise sur le marché en procédure accélérée. Le laboratoire américain a aussi signé des accords de vente avec d'autres pays incluant notamment la France, qui a commandé 50.000 doses de Molnupravir sans tenir compte de ses éventuels effets secondaires.

En effet, selon un article scientifique publié en août 2021, le molnupiravir présente des risques cancérigènes, de malformations du fœtus ou d'incidences sur la fertilité masculine. En dépit de cette dangerosité, on ignore pourquoi dans un communiqué de presse, ou Merck a fait part des résultats obtenus après la phase III, il n'est pas mentionné ces risques d'éventuels nocivités chez la personne traitée